

5 août 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Message de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, transmis à M. Ban Ki Moon, Secrétaire général des Nations unies, sur la lutte contre le sida, le 5 août 2008.

Mesdames et Messieurs,

Vous êtes rassemblés à Mexico autour d'une cause qui me tient particulièrement à coeur. Il n'y a pas de lutte plus noble et plus juste que la vôtre, qui est de lutter jour après jour pour sauver les vies de millions d'hommes, de femmes, d'enfants, qui sont fauchés par le fléau du SIDA. Il n'y a pas de cause plus noble et plus juste que de lutter pour les droits de l'homme et contre toutes les discriminations qui frappent les minorités, les personnes fragiles et tous les laissés pour compte. Je tiens aujourd'hui à vous rendre un hommage particulier et à vous exprimer solennellement le soutien et la solidarité des citoyens de France et de l'Union Européenne.

Vous connaissez mon attachement, et celui de la France, à cette exigence de santé publique qui est la vôtre. C'est une exigence profondément politique et une exigence profondément morale. Rien ne pourra détourner la France de son engagement durable dans la lutte contre le SIDA. La France a été, est et demeurera aux avants postes de la lutte contre le SIDA. La France consacre 1,4 milliard de dollars par an à la santé dans les pays en développement. La France est le premier contributeur du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme derrière les Etats-Unis, et le premier pays du G8 par habitant. La France est aussi le premier contributeur d'Unitaid, qui est aujourd'hui l'un des plus importants acheteurs d'anti-rétroviraux au monde. Notre action bilatérale est tout aussi dynamique.

En matière de recherche, grâce à l'Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites, grâce à l'Institut de recherche pour le développement et à l'Institut Pasteur, la France est également aux tout premiers rangs dans le monde. Je m'engage à ce que ce niveau d'excellence soit préservé.

Le renforcement des recherches menées dans les pays du sud est un axe prioritaire de l'Agence nationale de recherche sur le SIDA. L'Agence consacre plus du quart de son budget, soit 18 millions de dollars par an, aux recherches menées dans les pays du sud.

La France a été parmi les premiers Etats à promouvoir l'objectif d'accès universel à la prévention, au traitement et aux soins. On nous disait alors que nous n'étions pas raisonnables. Or aujourd'hui, dix ans après, nous sommes parvenus à convaincre nos partenaires, à mobiliser des sommes sans précédent et à traiter plus de 3 millions de patients au Sud, dont 2 millions en Afrique, un continent qui est, pour moi, la priorité des priorités dans le domaine de la santé.

C'est certainement tout à fait insuffisant par rapport aux besoins. Je le sais. Il faut aller beaucoup plus loin et plus vite. C'est ma conviction. La communauté internationale a pris, à plusieurs reprises, des engagements très clairs et très forts à ce propos. Elle doit les tenir. La France les tiendra pour sa part, je m'y engage. Et je suis déterminé à jouer un rôle d'entraînement afin que toutes les promesses soient scrupuleusement tenues. En particulier, je suis favorable à ce que les membres du G8 rendent collectivement compte chaque année de l'état de réalisation de leurs promesses. Et je souhaite également que la prochaine session spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies consacrée au SIDA, dans deux ans, ait lieu au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

La France a su répondre efficacement à l'épidémie en travaillant avec pragmatisme, et avec un volontarisme jamais démenti, avec les communautés et les groupes marginalisés. La part des usagers de drogues dans les nouvelles infections en France est passée de 30 % à moins de 2 %

usagers de drogues dans les nouvelles injections en France est passée de 50 % à moins de 2 %.  
J'appelle les Etats qui n'ont pas encore mis en oeuvre ce type de politique à le faire rapidement.  
Ma conviction, c'est que la lutte contre le SIDA, et pour la santé, ne doit pas être l'affaire des  
seuls médecins et des seuls experts. Elle doit être l'affaire de tous, et celle des malades en  
premier lieu.

Leur liberté de circulation est, à ce titre, un droit fondamental. Les restrictions qui les visent dans  
un grand nombre de pays sont sans aucun fondement de santé publique et, je le dis clairement,  
tout simplement inacceptables. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que la France se batte pour inscrire  
ce point, pour la première fois, à l'ordre du jour du G8. Je m'engage à maintenir la pression  
nécessaire sur mes homologues du G8, et au-delà de ce groupe de chefs d'Etat, à passer de la  
parole aux actes concrets au cours des prochains mois. Je m'engage également solennellement à  
lutter contre la pénalisation des comportements des personnes à risque et de certaines minorités  
qui sévit dans de trop nombreux pays.

Mesdames et Messieurs,

Vous pouvez compter sur la France et sur l'Union Européenne pour être à vos côtés en luttant  
résolument contre le SIDA dans les mois et les années à venir. Afin d'y parvenir, nous devons  
aider au renforcement des systèmes de santé, je pense en particulier à l'appui aux ressources  
humaines, qui font si cruellement défaut. La réussite de l'accès universel aux traitements dans les  
pays en développement en dépend.